



Extrait du plan général annexé à l'ordonnance du roi, du 1er février 1837, autorisant M. Caudry-Goutière à établir une filature de laine peignée sur le cours de l'Helpe-mineure (AD Nord ; S 5354).

Référence du document reproduit :

Plan annexé à l'ordonnance du roi, du 1er février 1837, autorisant M Caudry-Goutière à établir une filature de laine peignée sur le cours de l'Helpe mineur (AD Nord, S 5354)

Plan annexé à l'ordonnance du roi, du 1er février 1837, autorisant M Caudry-Goutière à établir une filature de laine peignée sur le cours de l'Helpe mineur (AD Nord ; S 5354).

AD Nord : S 5354

IVR32_20245901943NUCA

Auteur(s) de l'illustration Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

Copyrights : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales ; (c) Écomusée de l'Avesnois Fourmies-Trélon

Diffusion : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Apparaît dans le(s) dossier(s) :

[IA59005681] Moulins à blé, puis filature de laine peignée Caudry-Goutierre, puis Coilot-Caudry, puis Pécqueriaux-Lebrun, puis usine génératrice d'énergie, actuellement immeuble à logements et auberge et gîte du Moulin